

61e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Dimanche 19 mars 2023 à 11h30

Patricia Tordjman, maire de Gentilly, la municipalité, l'Union locale des anciens combattants vous convient à la cérémonie donnée en mémoire de toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

11h30 à la stèle du square du 19 mars 1962, rue Boulineau

- Une délégation de l'Union locale des anciens combattants et de la municipalité fleurira le monument.

12h au Monument aux morts, place Henri-Barbusse

- Dépôt de gerbes et allocutions d'un représentant des anciens combattants et de Nadine Herrati, adjointe à la maire en charge du Travail de mémoire.